

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 9	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	50 000		50 000		50 000	
Chiffre d'affaires NET	50 000		50 000		50 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			100		100	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			50 100		50 100	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			14 099	2 100	11 999	571. 38
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements			48 500		48 500	
Charges sociales			21 500	1 084	20 416	NS
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			84 099	3 184	80 915	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			33 999-	3 184-	30 815-	967. 81-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 9	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	68 000		68 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	68 000		68 000	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	68 000		68 000	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	34 001	3 184-	37 185	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	118 100		118 100	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	84 099	3 184	80 915	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	34 001	3 184-	37 185	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Attestation de présentation des comptes

A2CP
Société à responsabilité limitée
au capital de 431000 Euros
19 RUE PONCELET
75017 PARIS
RCS PARIS 882933724

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

DU 30 JUIN 2022

Le 30 juin 2022, au siège social de la société,

Monsieur Axel MORVANT, demeurant 19, rue Poncelet – 75017 PARIS

Propriétaire de la totalité des 43.100 parts de 10 euros chacune composant le capital social de la Société A2CP,

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seul Gérant de la Société, Monsieur Axel MORVANT associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- l'approbation des dépenses non déductibles fiscalement ;
- la ratification de la rémunération du gérant ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes annuels de cet exercice, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 34 001 euros.



Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 34 001 euros de la manière suivante :

Origine

Report à nouveau débiteur : 3 184 euros
Résultat bénéficiaire de l'exercice : 34 001 euros.

Affectation

- A l'apurement des pertes antérieures, soit 3 184 euros
- Dotation à la réserve légale, soit : 1 540 euros
- A titre de dividendes, soit : 29 277 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 432 540 euros et celui des réserves à 1 540 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,6792 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du *30 juin 2022*

L'associé unique reconnaît avoir été informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.



Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre du précédent exercices.

TROISIEME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions réglementées conclues au cours d'exercices précédents et dont l'exécution se poursuit au cours de l'exercice clos :

- Objet : cotisations sociales obligatoires

Convention conclue le 01/04/2020 entre la Société et M MORVANT Axel, Gérant et associé unique

Modalités :

La convention a pour objet la prise en charge, par la société, ainsi que le paiement, des cotisations sociales obligatoires du gérant, qui relève du régime des travailleurs indépendants

Durée :

Convention conclue pour une durée indéterminée, pendant toute la durée du mandat de M MORVANT Axel, en qualité de Gérant majoritaire.

- Objet : Indemnité d'occupation

Convention d'occupation conclue le 01/04/2020 entre la Société et M MORVANT Axel, Gérant et associé unique.

Modalités :

La convention a pour objet l'indemnisation liée à l'occupation d'une partie de l'appartement du Gérant, dans lequel est fixé le siège social de la société et ses modalités essentielles sont les suivantes :

L'indemnité a été fixée forfaitairement à la somme de 800 euros par mois.

Durée :

Convention conclue pour une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction, pour des périodes de 12 mois chacune, sauf dénonciation par l'une des parties.

QUATRIEME DECISION – RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

L'associée unique ratifie sa rémunération en qualité de gérant pour l'exercice 2021 dont le montant s'élève 48 500 euros.



CINQUIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS

EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

L'associé unique gérant
Monsieur Axel MORVANT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Axel Morvant'.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 9	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	430 000		430 000	430 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	430 000		430 000	430 000		
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	60 000		60 000		60 000	
	Autres créances	420		420	1 420	1 000-	70. 42-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 458		3 458		3 458	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	63 878		63 878	1 420	62 458	NS
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	493 878		493 878	431 420	62 458	14. 48

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 9	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 431 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	431 000	431 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	3 184-		3 184-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	34 001	3 184-	37 185	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	461 817	427 816	34 001	7.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTE (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 520	2 520-	100.00-
	Dettes fiscales et sociales	32 061	1 084	30 977	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	32 061	3 604	28 457	789.60
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		493 878	431 420	62 458	14.48

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 061

3 604